



# **BONNES VACANCES A TOUS !**



*La Gazette*



# Le mot du maire

Chers concitoyens,

## Quand le bâti pâtit le bourg périt

Les restaurations successives de trois des plus imposants édifices communaux : **le château** par un particulier, puis **l'école** et enfin **l'église** par la municipalité, quoique importantes et positives ne suffisent pas à nous rassurer sur le devenir du patrimoine immobilier communal.

Qu'il s'agisse de l'ensemble **salle polyvalente** (dont les annexes sanitaires, cuisine, équipements bar, sont à revoir) / **grand-maison** (dont la destination fonctionnelle tarde à être définie) ou des **habitations individuelles** anciennes, la perspective de l'ampleur des sommes à engager pour leur mise aux normes - sanitaires, thermiques, confort- actuelles fait réfléchir et interpelle.

Des aides possibles existent cependant : l'A.D.I.L. pour les conseils à la prise de décision dont l'établissement du plan de financement ; l'Anah via le pays de la Châtre en relais de l'état pour l'aide financière liée aux travaux d'amélioration des performances énergétiques ; les prêts à taux zéro ; le taux réduit de la TVA ; le faible coût de l'emprunt, sont autant d'éléments favorisant mais non déterminants puisque insuffisamment utilisés.

La limitation/restriction inévitable du

périmètre réservé à la construction dans le cadre de la restructuration du P.L.U.I. (Plan local urbaniste intercommunal) ajoutée à l'accélération de la vacance d'habitations suite au décès de leur unique occupant -les 353 Tranzaltiens se distribuent dans environ 170 habitations principales, soit une moyenne de 2 habitants par foyer- ainsi que l'abandon par les offices publics tels l'OPAC et SCALIS des créations de lotissements à vocation locative dans les communes rurales, sont autant d'éléments peu favorables à la poursuite du renouvellement de notre population.

De plus, si l'on veut maintenir/préserver la présence d'artisans sur le territoire communal -maçon, plaquiste etc...- il est indispensable d'encourager l'initiative individuelle à l'aide de mesures plus incitatives.

Alors que des sommes colossales -des milliards- seront engloutis pour agrandir encore la capitale avec la construction du Grand Paris et ainsi accroître les problèmes actuels de circulation, de pollution atmosphérique et de logement, doit-on se résoudre sans réagir à la vue de l'instauration d'une friche résidentielle ? Doit-on se résoudre à admettre que la concentration urbaine est inéluctable alors que les sans-abris y prolifèrent ?

Faute d'une prise de conscience urgente de l'ampleur du problème par nos dirigeants nationaux, la désertification de notre espace rural liée à la désindustrialisation se verra accentuée de manière irrémédiable.

Mais n'est-il pas déjà trop tard ?

Christian PAQUIGNON

# Vie municipale

## Cérémonie du 8 mai 2018



La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



\*\*\*\*\*

## De tout un peu . . .

### « Les tôles ont du laid »

De tout temps, les hommes, les bergers ont construit des abris pour eux-mêmes, leurs bêtes et leur matériel.

Cette pertinente nécessité demeure actuelle.

Aujourd'hui cependant, ces abris, souvent composés de matériaux disparates et composites, voire de récupération, faute d'être dissimulés et donc intégrés dans l'environnement, loin de contribuer à l'enrichissement patrimonial du paysage, accentuent sa dégradation.

Une charte de bonne conduite élaborée conjointement par tous les acteurs de la vie rurale ainsi qu'établie dans le cadre du PLU stipule pourtant que pour la préservation d'une bonne cohabitation de tous ses acteurs, des règles de réciprocité doivent être respectées.

Il appartient donc à chacun de faire l'effort à l'occasion de ces constructions d'éviter la dépréciation et de l'environnement et du cadre de vie du voisinage immédiat.

## *Voie municipale – Notre secrétaire nous quitte*

Comme vous le savez peut-être, le jour de mon départ arrive bientôt, le 11 août, je partirai en congés puis à la rentrée pour de nouveaux horizons à la mairie de Crevant.

J'ai énormément appris sur le plan personnel et professionnel au contact de chacun d'entre vous au cours de ces quatre ans et huit mois, à partager mon temps entre Tranzault et Gournay.

Cela a été très enrichissant, mais j'avais besoin de retrouver du calme dans ma tête... Au réveil la question était : quel jour sommes-nous ?... Alors je vais à ... ; au travail, c'était : Allo, mairie de ... bonjour, oh toutes mes excuses, mairie de ... !



Par ailleurs, les temps perdus entre mes mairies et mon domicile seront consacrés dorénavant à mon fils et à mon futur époux. C'est pour ces raisons que j'ai demandé une mutation.

Partir, c'est s'ouvrir à la nouveauté et au changement ! C'est s'ouvrir à d'autres opportunités professionnelles pour ne point sombrer dans la routine !

Merci à vous et bonnes vacances !  
Magaly



# Notre Commune



## L'ÉGLISE SAINT PIERRE DE TRANZAULT



L'Inauguration de l'Eglise après la fin des travaux engagés pour la restauration des peintures murales a donc bien eu lieu ce samedi 30 Juin.

Cette date correspondait exactement à celle de la St Pierre. Cette réunion a débuté à

15 heures dans une Eglise pleine de spectateurs venus assister à la réouverture de l'Eglise, après travaux.



Il a été procédé à la coupe du ruban tricolore, devant la plaque commémorative « HOMMAGE ET REMERCIEMENTS », fixée sur le pilier gauche du chœur. Rappelons que cette manifestation était destinée à fêter la restauration des décorations murales, datées originellement de la fin du XIXème siècle et à la réfection des enduits des murs de la Nef. Le but était surtout de remercier les entités qui nous ont aidés ainsi que toutes les personnes et familles qui ont adressé

officiellement des dons à la Fondation du Patrimoine, à la suite de la campagne de souscription populaire lancée en Novembre 2016, pour laquelle, des invitations personnelles avaient été envoyées aux adresses indiquées sur les bulletins de souscription. Cette célébration était aussi ouverte à tous les habitants de la commune, et pour cette manifestation, le Président du Conseil Départemental, M. Serge



DESCOUT a été invité à couper le ruban avec à ses côtés, le Député M. Nicolas FORISSIER, le Conseiller Départemental M. Michel BLIN et M. Christian PAQUIGNON, notre Maire, Mme FRAISSIGNES Déléguée Départemental de la Fondation du Patrimoine, Pierre Célestin WAMBO, curé de Neuvy Saint Sépulchre et notre doyen, né à Tranzault M. Jean MOULIN, qui représentait ainsi les habitants de la commune. Le père Célestin a ensuite béni la plaque commémorative.

A la suite de cette cérémonie, un magnifique concert avait

été organisé avec la participation de l'ensemble de la Confrérie St Julien avec ses 6 musiciens ainsi qu'une des chanteuses du groupe Alinéa qui ont joué les orchestrations de Gérard GUILLAUME. Puis se présenta le duo du soliste Bernard KERBOEUF à la bombarde, accompagné de Sébastien GION à l'orgue, interprétant notamment des compositions du folklore breton, terminant par un impressionnant Arranjuez ibérique.





Enfin, en apothéose final, les sonneurs et trompes du Rallye du Lys entourés de leur meute de courants ont interprété quelques fanfares, rappelant la sainte Hubert automnale avec quelques commentaires cynégétiques, présentant leur activité de vénerie aux renards.



Un vin d'honneur avait été organisé sur la pelouse pendant lequel, les cornemuseux des Gâs du Berry de Nohant, entourés de l'équipage du Lys Saint Georges



ont amené eux aussi la gaité et le folklore de notre Boischauberrichon, attendant ainsi le début de la messe, célébrée par le Père Pierre Célestin Wambo et son vicaire Rech



Wahendi, en fin d'après-midi. Nous avons aussi eu le plaisir d'avoir sur les marches du chœur de l'église, la Chorale Schola Sainte Cécile, dirigée par Bruno Rousseau - tous venus spécialement de Châteauroux- honorer cette messe. Que ce souvenir reste gravé dans les mémoires des tranzaltiens comme une des plus prestigieuses réunions qui font le respect et la gloire de notre commune par la reconnaissance générale des spectateurs. Que les tranzaltiens soient fiers et satisfaits de la promotion donnée à leur commune. Nous informons que l'Eglise restera maintenant ouverte aux visites pendant les heures administratives. Une organisation est mise en place. Concernant le Bilan financier de cette réalisation, relative à notre Patrimoine, il sera communiqué dans la Gazette de Janvier prochain.



Que soient ici remerciés les quelques dévoués volontaires qui ont aidé à cette réalisation, je pense à Chantal Hi, Damien Fr, Philippe Pa, Eric De, Claudine Ba, Jacqueline Fle et la sacristine Marie Fou.

Philippe AMEYE



# Qux Conseils : l'assemblée délibérante

## Conseil du 31 janvier 2018

- ❖ Approuve l'adhésion de la commune à l'outil SIG (Système d'Information Géographique) permettant la consultation des données géographiques du territoire communal proposé par le SDEI (Syndicat Départemental d'Électrification).
- ❖ Instaure et approuve le nouveau régime indemnitaire, lequel remplace les primes ou indemnités versées antérieurement au profit des fonctionnaires titulaires. Le montant des deux composantes : IFSEE (indemnités liées aux fonctions aux sujétions et à l'expertise) et CIA (complément lié à la manière de servir) seront proratisés pour les agents occupant un temps partiel.
- ❖ Autorise le Maire à signer une convention avec Free pour l'installation d'une armoire de dégroupage près de l'armoire Orange située route de La Lande.
- ❖ Le Conseil d'école ayant émis un avis favorable, donne son accord pour un retour à la semaine de 4 jours de classe à compter de la rentrée prochaine.
- ❖ Donne également son accord pour une réorganisation/fusion des deux RPI (Mers Montipouret) et (Lys Sarzay Tranzault).
- ❖ Adhère aux mesures formulées par le Président du Conseil Départemental contre la désertification médicale et pour le soutien aux communes dans leur recherche de nouveaux médecins.
- ❖ Approuve le projet et son plan de financement des réfections des toitures : du préau de l'école, de la maison 8 allée de l'abbé Caillaud et de la grange située à la même adresse. Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à (36 072 € HT) une subvention de 26 056 € est sollicitée au titre de la DETR. L'autofinancement serait de 10 016 €.
- ❖ Approuve, sous réserve de l'obtention des aides du fond du patrimoine et du mécénat d'entreprise, le projet de complémentation des travaux de restauration et assainissement de la nef de l'église.
- ❖ Autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec l'AMAC (participation à la rémunération des professeurs de musique pour 4 élèves de Tranzault).
- ❖ Autorise le Maire à signer une convention avec un vétérinaire du cabinet de la Châtre, sous l'égide de la SPA, pour l'identification et la stérilisation des chats errants.
- ❖ Prend connaissance du projet de création d'un parc naturel régional (PNR) sur les territoires des Pays de la Châtre et Berry St Amandois.

## Conseil du 21 février 2018

- ❖ Accepte la proposition du département de confier à la commune la gestion des délaissés le long des RD 19 et 38.
- ❖ Envisage et définit les principaux travaux à inscrire au budget :
  - Toiture de divers bâtiments communaux dont école et église
  - Voirie.
- ❖ Fixe les tarifs d'accès à l'utilisation du columbarium et du jardin du souvenir.

	Cavurne	2 urnes	4 urnes
30 ans	250 €	650 €	1 000 €
50 ans	350 €	850 €	1 400 €
Temporaire	1 € par jour		

- ❖ Prend connaissance de la proposition conditionnelle de l'inspection académique du maintien de l'organisation actuelle du RPI.

# Qux Conseils (suite)

## Conseil du 21 mars 2018

- ❖ Vote le compte administratif et le compte de gestion dans les mêmes termes.
- ❖ Accepte l'adhésion de la commune au syndicat mixte de la Bouzanne pour exercer la compétence GEMAPI.
- ❖ Vote, en les reconduisant les taux des différentes taxes (habitation, foncier bâti, foncière).
- ❖ Vote les subventions aux associations conformément à leur demande.

<b>Associations</b>	<b>2018</b>
Familles Rurales	150
Club Informatique Intercommunal de Tranzault	500
Comité des Fêtes de Tranzault	1 500
Football BVN	1 000
La Mailloche Berrichonne	500
Vélo et Tourisme à Tranzault	1 140
<b>Associations hors communes</b>	<b>2018</b>
AMAC	310
Indre Nature	50
Basket de Neuvy St Sépulchre	100
La Gaule du Lys	50

- ❖ Fixe, sur proposition d'Eric DESMET, au 23/03 la date de démonstration des matériels appelés à se substituer aux produits phytos.
- ❖ Fixe, sur proposition de Chantal HIBERT, au 14/04 la date d'information sur l'atelier gym/mémoire.
- ❖ Fixe, sur proposition de Philippe VIAUD, au 24/04 la date de la 1ère séance de réflexion liée à la création d'un site internet communal.

## Conseil du 13 avril 2018

- ❖ Accepte de participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2018 sur la base de 0,70 € par jeunes de 18 à 25 ans soit : 9,10 €.
- ❖ Accepte de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement sur la base de 1,66 € par résidence principale soit 267,01 €.
- ❖ Accepte la proposition du Maire de création d'un poste d'emploi saisonnier pour nécessité de service à l'occasion des congés annuels de l'employé communal.
- ❖ Vote le budget de la commune qui s'équilibre à :
  - 376 441,60 € en dépenses et recettes de fonctionnement
  - 230 086,67 € en dépenses et recettes d'investissement
- ❖ Décide de procéder à l'achat d'un brûleur à gaz et d'une raclette à piles lithium pour l'entretien des trottoirs et cimetière en remplacement de l'utilisation des produits phytos dorénavant proscrits.
- ❖ Décide de mener une réflexion approfondie sur le devenir des bâtiments communaux.

# Prix Conseils (suite)

articles	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2018 voté		
		Report 2017	Programme investissement année 2018	
		A	B	A+B+DM
1641 Remboursement capital des emprunts		/	15 500,00 €	15 500,00 €
1641 Emprunt « relais TVA »		/	500,00 €	500,00 €
2111 Affaire Lory		/	1 500,00 €	1 500,00 €
2111 Division foncière pour vente à bâtir « les grands patureaux »		1 427,04 €	/	1 427,04 €
2031 Etude faisabilité chaufferie bois			8 000,00 €	8 000,00 €
2031 Etude MOE, bâtiments communaux (provision)			7 000,00 €	7 000,00 €
2031 Etude site internet (et prestataire)			2 500,00 €	2 500,00 €
2151 Achat matériaux grave 0/30 + buses		/	3 000,00 €	3 000,00 €
2116 Achat cimetières columbarium (2017)		3 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
2188 Achat lave vaisselle cuisine		569,90 €	/	569,90 €
2184 Achat remplacement tables et complément chaises (sdf) + déco Noël			3 000,00 €	3 000,00 €
2188 Achat matériels pour garage (poste à souder + meuleuses + divers )			1 100,00 €	1 100,00 €
2188 Achat baches latérales ramée			1 600,00 €	1 600,00 €
2183 Achat ordinateur portable			800,00 €	800,00 €
2188 Achat plaque commémorative			300,00 €	300,00 €
21578 Achat matériels opération zéro phyto			6 500,00 €	6 500,00 €
2051 Achat logiciel CERIG			500,00 €	500,00 €
2313 Travaux école (2017)		23 943,47 €	1 000,00 €	24 943,47 €
2313 Travaux accès voirie école devant portail			2 500,00 €	2 500,00 €
2313 Travaux électricité église		/	600,00 €	600,00 €
2313 Travaux maçonnerie (enduit + réparation route)		/	8 000,00 €	8 000,00 €
2313 Travaux réparation solin toiture + plancher		1 013,04 €	/	1 013,04 €
2313 Travaux porte grillagée		/	1 100,00 €	1 100,00 €
2316 Travaux fresque église		/	3 600,00 €	3 600,00 €
2318 Travaux toitures (préau école + maison et grange « Cayré » )		/	44 000,00 €	44 000,00 €
21568 Travaux équipement (poteau incendie)		/	2 500,00 €	2 500,00 €
21316 Divers (« réserve » si subvention moins importante)		/	10 050,00 €	10 050,00 €
165 caution logement communal			300,00 €	300,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>29 953,45 €</b>	<b>126 450,00 €</b>	<b>166 403,45 €</b>
.040 opération d'ordres de transfert entre sections				
192 plus ou moins valeur sur cessions immobilisations				
001 Solde d'exécution reporté n-1 = Déficit 2017		/	73 683,22 €	73 683,22 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES =</b>		<b>29 953,45 €</b>	<b>200 133,22 €</b>	<b>230 086,67 €</b>

articles	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2018 voté		
		Report 2017	Programme investissement année 2018	
		A	B	A+B
001 Excédent 2017			- €	- €
10222 FCTVA		/	3 000,00 €	3 000,00 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisé		/	29 023,82 €	29 023,82 €
1322 Subvention Fonds Patrimoine – CD35 (Fresques église)		19 050,00 €	/	19 050,00 €
1328 Subvention Fondation du patrimoine (Fresques église 1ère tranche)		10 444,00 €	/	10 444,00 €
1328 Souscription initial (Fresques église )		11 900,00 €	/	11 900,00 €
1328 Bonification à la souscription initial (x2 / soucripion minimum)			6 000,00 €	6 000,00 €
1328 Subvention (20%) Fondation du patrimoine (Fresques église avenant)			3 000,00 €	3 000,00 €
1328 Subvention Mécenat entreprise (Fresques église avenant)			3 000,00 €	3 000,00 €
1321 Subvention SENATEUR (travaux réhabilitation école)		6 500,00 €		6 500,00 €
1323 Subvention F.A.R 2017 – CD36 (travaux réhabilitation école)		5 886,50 €		5 886,50 €
1323 Subvention F.A.R 2018 – CD36 (travaux toiture)			10 900,00 €	10 900,00 €
1341 Subvention DETR 2017 – (travaux réhabilitation école)		20 832,35 €	/	20 832,35 €
1341 Subvention DETR 2018 – (travaux toiture)		/	12 200,00 €	12 200,00 €
13 Subvention ADEME – (étude faisabilité chaufferie bois)			5 000,00 €	5 000,00 €
1641 Emprunt « ..... »		/	/	- €
2111 Vente « terrain les grands patureaux » 1 lot (4000m2)		/	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES =</b>		<b>/</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>
165 caution logement communal			50,00 €	50,00 €
274 Remboursement prêt CODAC				
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>74 612,85 €</b>	<b>92 473,82 €</b>	<b>167 086,67 €</b>
021 virement de la section de fonctionnement (prévision)		/	63 000,00 €	63 000,00 €
.040 opération d'ordres de transfert entre sections				
2188 Autres immobilisations corporelles				
.041 Opération patrimoniales				
280411 Amortissement étude, biens, matériels		/		- €
<b>TOTAL RECETTES =</b>		<b>74 612,85 €</b>	<b>155 473,82 €</b>	<b>230 086,67 €</b>

## Conseil du 23 mai 2018

- ❖ Décide de créer un poste d'emploi saisonnier pour palier l'absence de l'employé municipal à l'occasion de sa prise de congé.
- ❖ Un contrat à durée déterminée pour la période du 2 au 28 juillet, d'une durée hebdomadaire de 16 heures sera signée entre la commune et M. Joachim GOÏKER.
- ❖ Décide, dans l'urgence, d'ouvrir la procédure de recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie, à compter du 1er août, suite à l'annonce officielle du départ de Magaly.
- ❖ Prend connaissance de l'évolution des travaux en cours :  
Enduit à la chaux de la partie basse de la nef de l'église courant juin ; enduits extérieurs des murs côté cour de l'école réalisés ; busage du chemin de Coutin en cours.
- ❖ La rénovation des toilettes de la salle polyvalente est programmée.
- ❖ Refuse de cautionner la mise en place d'un mobile-home à la CROIX de La LANDE. Ce type d'habitation ne pouvant être installé que dans des structures spécialement aménagées, sa présence en ce lieu devient illégale.



## Retour dans le passé pour les élèves du RPI Tranzault-Sarzay-Lys St Georges !

Cette année, les élèves du RPI avec leurs enseignantes se sont penchés sur le temps qui passe.

Ils ont d'abord étudié les premiers habitants de notre planète, les dinosaures, non sans une petite peur... Ils ont pu se documenter sur les différentes espèces de dinosaures, leur alimentation, leur mode de déplacement...

### CP-CE1 : Poésie écrite

#### à la manière de « le diplodocus » :

J'ai vu  
dans la rue  
un diplodocus  
qui grattait ses puces.  
Et moi  
dans le bois  
un tyrannosaure  
qui cherchait de l'or.

Et Lady  
A Neuvy  
Un ankylosaure  
Qui a trouvé Un trésor.

Puis Lony  
A Paris  
Un tricératops  
Qui faisait de la boxe.  
Et Raphaël  
A l'hôtel  
Un vélociraptor  
Qui lançait un sort.  
Et Esteban  
Dans la cabane  
Un iguanodon  
Qui conduit un camion.  
Puis Eiméo  
Dans un château  
Un ankylosaure  
Qui est herbivore.

Et Mimi  
A Neuvy  
Un tirbosaurus  
Qui conduisait un bus.  
Et Lony  
A Paris  
Un avimimus  
Qui mangeait des Dragibus.  
Puis Thibaut  
Au château  
Le vélociraptor  
Qui trouvait de l'or.  
Enfin Papa  
A la plage  
Un vélociraptor  
Qui faisait du sport.

Ensuite ils ont basculé dans l'époque des premiers hommes. C'est avec stupéfaction que les enfants ont appris le mode de vie, de communication et de déplacement des hommes préhistoriques.



Peintures rupestres par les élèves de maternelle

Après ils ont fait un saut dans l'Antiquité pour y découvrir ses peuples Gaulois et Romains, ses guerres entre tribus, ses arènes, ses thermes, ses Jeux Olympiques...



Les élèves ont aussi étudié l'époque des châteaux forts, des seigneurs et des chevaliers que l'on appelle le Moyen Age.



*Chevaliers par les élèves de maternelle*

Mais avant de revenir à notre époque contemporaine, les écoliers se sont arrêtés un temps sur un passé plus proche.



Cette maison d'école a été construite en 1896. Elle abrite la mairie, l'école de garçons et l'école de filles. En ces années 1920, le maître et les élèves sont sortis sur les marches pour la photo.



*La classe maternelle devant notre école en cette année 2018*

Les deux guerres mondiales ont marqué le XXème siècle, cette période tragique les a poussés à réfléchir et s'interroger sur les rapports qui doivent exister entre les peuples : tous les hommes qui peuplent la Terre doivent vivre unis dans un monde de paix ! Ne reproduisons pas les erreurs du passé pour que les enfants aient la chance d'avoir un bel avenir...

*CE2 Anneaux olympiques :  
Constructions géométriques*



*Les cinq anneaux entrelacés représentent les cinq continents unis par l'olympisme, et les six couleurs (en comptant le blanc en arrière-plan) représentent toutes les nations, car au moins l'une de ces couleurs était présente dans le drapeau de chaque pays, à l'époque de sa création en 1913. Ainsi ce drapeau est le symbole de l'universalité de l'esprit olympique.*

**Grâce à l'école, nous prenons conscience que ce n'est qu'avec le passé que nous faisons l'avenir...**



***BONNES VACANCES A TOUS***

**L'EQUIPE ENSEIGNANTE**





*REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
TRANZAULT- LYS SAINT GEORGES-SARZAY (RPI)*

## *LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)*

Eh voilà ! Encore une année scolaire de terminée !

La dernière pour nous les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires).

Nous avons fait de la cuisine (spéculoos) et aussi appris à faire du crochet.

Nous sommes partis à la découverte du patrimoine architecturale de nos villages (Tranzault et Sarzay) : on en a profité pour prendre en photos les monuments aux morts, églises, châteaux, la bascule publique et la gargouille de la mare...



A Sarzay, nous avons notre petit potager.

Nous avons pensé à nos mamans et papas pour leur fête en faisant pousser des plants ou en fabricant des objets (jeu du morpion). On a créé des moulins à vent, mobiles printanier, fleurs en papier crépon, pochette cadeau avec des prospectus...).

Puis le temps de la semaine a quatre jours revient !!!

Evelyne et Isabelle

# Vie associative et sportive



## ***ANNEE FASTE A BVN***

**Equipe 1** : a terminé 2<sup>ème</sup> de son groupe de 2<sup>ème</sup> division et accède à la 1<sup>ère</sup> division départementale 3<sup>ème</sup> montée en 3 ans.



**Equipe 2** : a terminé 1<sup>er</sup> de son groupe de 3<sup>ème</sup>, accède à la 2 div départementale équipe qui utilise le stade de TRANZAULT.

**Equipe U15F** : a terminé 1<sup>er</sup> de sa poule et a perdu en finale de la coupe de l'INDRE en entente avec l'équipe de BAS-BERRY.





FOOTBALL – BVN



**Equipe senior féminine** : a terminé 6<sup>ème</sup> de leur poule (interdistrict CHER/INDRE), vainqueur du Challenge Crédit Agricole.

**Equipe U15G** : a terminé 1<sup>er</sup> de sa poule de départementale 2 et a gagné la coupe de l'Indre en entente avec AIGURANDE.



**Equipe U18G** : a terminé 4<sup>ème</sup> de sa poule et ont remporté le TROPHE MARCON SPORT en entente avec AIGURANDE.

**Toutes les autres équipes se sont bien comportées tout au long de la saison, le club de BVN remercie la municipalité de TRANZAULT pour l'aide qu'elle apporte au Club.**



# LA GAULE DU LYS



Le bourg  
36230 LYS SAINT GEORGES

Le 2 mars nous avons tenu notre assemblée générale dans la salle des fêtes de votre commune.

Une minute de silence a été respectée en hommage à notre ancien Président, Jacky Prévost, trop tôt disparu.

Lors de cette réunion, nous avons passé en revue les actions effectuées au cours de l'année écoulée et défini celles à mettre en œuvre en 2018.

Notre trésorier, Alain Pesnel, a dressé le bilan financier de notre association.

Les comptes sont équilibrés bien que nous ayons perdu quelques adhérents.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Depuis le début de l'année nous avons effectué trois lâchés de truites sur les différentes rivières de nos communes et principalement sur le Gourdon à partir du pont de la route de Neuvy.

Cela représente environ 450 truites.

Pour mémoire l'association gère 73 km de rivières.

Pêcheurs à vos cannes !

Depuis cette année la vente des cartes de pêche ne s'effectue plus que par internet.

Pour vous les procurer, il convient d'aller soit :

- Directement sur le site de la fédération : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) (ne pas oublier de cocher l'AAPPMA de « La Gaule du Lys »).
- A votre Mairie.
- Au Restaurant Gisèle & Yves Bruneau à Sarzay.
- Au Restaurant « le Saint Roch » à Jeu les Bois.

Bonnes vacances et bonne pêche à tous.

Aimé Monjoin  
Président de La Gaule du Lys





## ***ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES***

Aujourd'hui, notre association c'est :

- ✚ Le **Club de l'amitié**, rencontres conviviales, le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois soit à Tranzault, soit à Lys Saint Georges.
- ✚ Le **Club de Gymnastique**, activité physique pour le bien-être des participants, les **jeudis soir (hors vacances scolaires)** à Tranzault.
- ✚ La **Galette des Rois**, rencontre et partage avec les enfants des écoles.
- ✚ La **Journée des Familles**, moment convivial ouvert à tous.
- ✚ Le **maintien à domicile**, services à la personne, permettant à nos aînés de se maintenir à leur domicile.



Mais demain les activités que nous proposons pourraient être plus diverses et variées : "soirée débat", "atelier créatif", "partage de savoir-faire", "ludothèque", ou tout autre animation que vous familles de Tranzault et Lys Saint Georges souhaiteriez.

Le dynamisme d'une association peut se mesurer bien sûr au nombre de ses adhérents mais c'est avant tout les ressources, l'énergie, les idées que véhiculent ses bénévoles qui la soutiennent.

Être bénévole n'est pas une corvée, bien au contraire, c'est faire le choix d'être acteur, en toute liberté, au sein d'un collectif, permettant à qui le souhaite, de pratiquer une activité sportive ou culturelle au rythme de chacun, de s'investir dans des actions faisant vivre notre monde rural et en maintenant le lien social dont nous avons tous besoin.



### ***Le mouvement Familles Rurales c'est quoi ?***

Acteur de l'économie sociale et solidaire, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille :

- ✚ Fournir des conseils pratiques sur les principaux sujets du quotidien.
- ✚ Défendre nos intérêts et porter notre voix auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.
- ✚ Répondre à nos besoins et contribuer au développement de notre milieu de vie.
- ✚ Nous encourager à participer et à s'engager.
- ✚ Participer à l'animation de la vie sociale, au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire rural.

***Nous vous invitons à participer à  
une présentation du mouvement Familles Rurales  
le vendredi 21 septembre 2018 à partir de 19h00  
la salle polyvalente de Tranzault***

*Pour tout renseignement prendre contact avec Jacqueline FRADET au 02 54 30 91 65.*



## CLUB CYCLISTE VTTTRANZULT

### LE REVE ET LA REALITE

Faire le tour de la France, non pas en auto – c'est devenu trivial – mais mieux que cela, en autonomie et à vélo, beaucoup en ont rêvé.

Eux ils l'ont fait. Avant de revenir sur l'exploit que s'apprêtent à accomplir Guy et Pierrick ce 24 avril depuis les villages de Sarzay et Tranzault, faisons un petit détour, juste pour donner un ordre de grandeur : Quand on ne sort son vélo raplapla qu'une fois dans l'année, pour se rendre de Tranzault à Sarzay par exemple, voici ce qu'on est susceptible d'éprouver : Aux Genêts on commence à bien rouler. Aux Loges, on se demande si on n'a pas raté sa vocation. Sa vie peut-être. A Baudry, en traversant la Vauvre, il faut se retenir pour ne pas crier : vive le vélo ! Et puis ça monte. Simple divertissement pour le cycliste chevronné, mais pour le saisonnier... La vitesse dégringole. A la croix elle tombe à un chiffre inavouable. On peut se signer, toutefois il est



recommandé de ne pas joindre le geste à l'intention. En effet, on pédale encore moins vite avec un bras en moins. Au panneau on pourrait se croire à Sarzay, c'est faux, Sarzay c'est plus loin, c'est plus haut. Au cimetière on est mort. Enfin, à l'ombre des tilleuls, on s'offre une pause ô combien méritée, et on boit comme ces chameaux dans le désert, jusqu'à plus soif. Et là, après quelques instants, vient la récompense. Quel bonheur de ressentir un bien être qu'on avait oublié ! Mais quel dommage de ne pas se l'offrir plus souvent. Car c'est un fait, une réalité, du vélo on n'en fait guère, pas assez ou pas du tout. Prenons exemple



sur Guy et Pierrick, non pour les égaier, mais pour s'y mettre ou en faire davantage.

Nous sommes à Sarzay, nos deux cyclistes aventuriers sont sur le départ, plus fringants que jamais et fringués comme des pros. Les vélos, à leur image, sont tirés à quatre épingles. Et quels vélos ! Pleins de pignons pour mouliner. Pleins de bidons pour se désaltérer. Tous remplis d'une même eau



de vie : un Château La Couarde du meilleur cru. A l'avant deux sacoches et à l'arrière aussi. Tellement pratiques. Si lourdes ! Attelée aux vélos, une remorque tendrement bordée. Sous la bâche, tout le nécessaire pour s'abriter, se reposer, faire un brin de cuisine les soirs où personne ne pourra leur offrir le gîte et le couvert. Dessus, des panneaux photovoltaïques comme vous n'en avez pas sur votre toit. Au guidon, une hélice. Non une éolienne. Un GPS. De l'électronique. J'en passe. Bref, un vélo connecté qu'on pourra suivre en direct, nous et les grands élèves



du RPI. J'oubliais l'essentiel : à l'avant, la mascotte phare, Dinocyclo, très friande de chocolat, qui ouvrira la voie, et à l'arrière, haut perché, le drapeau aux couleurs du club qu'ils feront claquer aux quatre vents, et qui la fermera.



Où vont-ils ? Dans un premier temps à La Palmyre, trois cents km en deux étapes seulement ! De là ils prendront plein sud. En passant au plus près des côtes et des frontières et en tournant dans le sens inverse des aiguilles (un contre la montre en quelque sorte), ils reviendront dans cette même ville, par le nord, au terme d'un périple de 7000 km, jalonné d'innombrables côtes, hérissé de cols aux dénivelés vertigineux. Il faudra compter avec le vent, la pluie, la poisse... Le vélo d'un coureur du Tour de France pèse 8 kg environ. Le leur, une

tonne exactement. Un exploit vous dis-je qui marquera les mémoires et restera dans les annales. Enfin, dernière ligne droite, ils emprunteront depuis La Palmyre jusqu'à nous le même itinéraire qu'à l'aller, en sens inverse et dans les mêmes conditions.

Leur départ est imminent. Le compte à rebours égrène les dernières minutes. C'est le temps des embrassades amicales. C'est aussi celui d'une brève étreinte amoureuse avec des yeux mouillés. On applaudit. Ils sont partis à toute vitesse et déjà dans la descente, l'aventure reprend ses droits sur l'émotion. Ce tour de force, ils l'ont fait ni pour l'argent, ni pour la gloire. Modestement pour eux-mêmes et généreusement pour les autres. Pour le vélo, leur grand amour mécanique. Pour le club. Pour nous. Pour les élèves qui grâce à eux et au savoir-faire de l'enseignante, ont pris goût à la géographie et au vélo.

Tout cela n'est pas rien. Comment les remercier ? Puisqu'ils ont fait le Tour de la France, pourquoi ne pas faire, en leur compagnie un soir d'été, avec nos vélos raplapla, le tour de la commune.

REVE OU REALITE ?

Texte de Bernard Hibert et photos de Sylvie Ferrandon







## CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE

Dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'action publique, la dématérialisation des procédures administratives constitue une étape importante.

"L'administration électronique (ou e-administration), c'est la mise en œuvre des moyens électroniques pour effectuer des opérations de traitement, d'échange et de stockage d'informations sans support papier, dans le but de rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et d'en améliorer le fonctionnement interne. "



Depuis plusieurs années : Pôle emploi, l'assurance maladie, les caisses de retraite ou les services fiscaux ont déjà largement dématérialisé leurs services.

Aujourd'hui, 80% des procédures administratives (*déclarations fiscales, déclarations sociales, ...*) peuvent être effectuées en ligne.

Mais ces chiffres sont à nuancer, le rapport de 2016 de la Cour des comptes révèle que 41 % des utilisateurs ne vont pas au bout de ces démarches, un décalage qui pourrait être lié à leur complexité.



**"dématérialisation devrait en effet rimer avec simplification"**

Si l'e-administration est de plus en plus plébiscitée par certains car :

- un accès à l'information plus simple,
- un accès sécurisé aux formulaires des sites de différents ministères,
- les formulaires pouvant être remplis et renvoyés via Internet,
- une diminution des coûts liés aux frais de déplacement ou d'affranchissement,
- ...

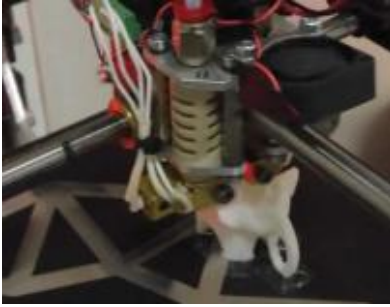
Elle est confrontée à une triple fracture numérique :

- 7,5 millions de Français ne seraient toujours pas éligibles à un Internet de qualité,
- 13 % des Français se disent encore incapables de réaliser de simples démarches en ligne
- certains agents du service public ont aussi des difficultés à s'approprier cette révolution technologique.

(source *Les Echo.fr*)

Contre cette fracture numérique et pour ne pas laisser de concitoyens sur le bord du chemin, le Club Informatique qui a pour objet de favoriser, développer et promouvoir la pratique de l'informatique et ses applications en milieu rural, mène des actions de formation, mais aussi d'accompagnement de proximité.





***"L'impression en trois dimensions,  
appelée également fabrication additive,  
une révolution technologique à la portée de tous !"***

Depuis août dernier l'atelier "Impression 3D" se réunit régulièrement, dans un premier temps pour l'assemblage de la machine, puis pour son calibrage et maintenant pour la maîtrise de son utilisation. A la recherche d'un cadeau, l'impression tridimensionnelle permet de produire des objets originaux en relief à partir d'un ordinateur.

Elles demeurent utilisées majoritairement par les professionnels mais les particuliers s'y intéressent de plus en plus.

L'impression 3D est en train de révolutionner l'industrie. Elle permet de créer un matériel unique très rapidement et qui répond à la demande d'un client.

Outil d'avenir, il permet la fabrication ou la réparation d'objet de toutes sortes. S'il existe des modèles prêts à l'emploi disponibles sur Internet, l'intérêt des imprimantes 3D réside dans la possibilité de concevoir et de créer des objets sur mesure.

L'imprimeur 3D se charge de donner vie à un objet à l'aide de la modélisation tridimensionnelle :

- il crée des objets uniques avec différents matériaux
- il a en charge de dessiner des prototypes et de les modéliser
- il doit vérifier que l'objet créé correspond parfaitement au cahier des charges fixé

Les connaissances nécessaires pour travailler dans le secteur de l'impression 3D sont assez nombreuses et font appel à différentes spécialités. Il est indispensable que nos jeunes et les moins jeunes s'approprient les bases de cette technologie.



Le développement de notre club et sa pérennisation passent obligatoirement par notre attractivité et le dynamisme de nos adhérents. Comme toute association, nous avons besoin de renouveler régulièrement les membres du Conseil d'Administration.

Aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre avec vos idées, vos besoins ou vos projets.

**Informations pratiques :**

- *pendant les vacances estivales, seules les formations collectives font relâche,*
- *dimanche 24 juin "journée porte ouverte Impression 3D"*
- *Assemblée Générale prévue pour le vendredi 14 septembre*
- *reprise des cours le lundi 10 septembre,*
- *pour un conseil, un appui technique, contactez Jean au 02 54 31 31 71.*

***BONNES VACANCES ET A LA RENTREE PROCHAINE,  
AVEC DE NOUVELLES IDEES, DE NOUVEAUX PROJETS  
ET SURTOUT LE DESIR DE PARTAGER ENSEMBLE ...***



Côté Atelier, nous terminons l'année avec 18 adhérents après 2 départs et un nouvel arrivé, François Mimault (habitant de Mers Sur Indre).

La sculpture, elle apaise ou excite, berce ou réveille. Ce n'est jamais simple une 1ère sculpture. Au départ, le sculpteur est un peu comme un bûcheron, il n'y croit pas, il fait des copeaux sans harmonie



mais il s'arrange, à sa manière, et acquière du talent. Et dans le talent, il y a ce qui se voit et il y a tout ce qui ne se voit pas, l'un ne va pas sans l'autre : travail envie, curiosité, rigueur, recommencer, persévérance, discipline, échecs.

Le sculpteur est plutôt discret et secret mais il aime partager sa passion du bois.

#### Où et quand ?

- Nous avons exposé le 27 Mai aux Portes Ouvertes « des potagers de Velles » (Association Solidarité Accueil) avec démonstrations de tour et taille du bois.
- Du 10 Juillet au 31 Août : « Chemins de Saint Jacques, 20 ans, 20 artistes » : exposition au 1er étage de la Basilique de Neuvy-Saint-Sépulcre.
- Le 5 Août : « Les Artistes au Moulin d'Angibault », rassemblement de peintres, écrivains et sculpteurs.

Profitez des vacances pour venir nous voir,

**Bon été à tous,**

**LES MAILLOCHONS**



# Informations pratiques



## ATELIER GYM MEMOIRE

*Et même si la mémoire vieillit on peut l'entretenir en l'utilisant*

L'atelier gym mémoire a débuté le 04 avril et se termine le 30 juin 2018. Constitué d'un groupe de 12 personnes il fonctionne chaque mercredi matin pendant 1 heure.

Avec l'aide de PATRICIA nous tentons de mémoriser les prénoms, les couleurs, les formes, les chiffres, les listes de courses etc..., tout en sollicitant notre mobilité à travers des situations pédagogiques et ludiques, que nous essayons ensuite de restituer sur nos petites feuilles blanches, immédiatement ou à la séance suivante.



Mais que de sueurs pour *encoder, consolider et se remémorer* toutes ces informations !

Après une séance de tests effectués au début d'avril et une autre à venir, fin juin nous pourrons mesurer le chemin parcouru...ou pas.

Bonne humeur, convivialité, quelques gourmandises et l'heure est déjà finie !

### Et après la tête voici les jambes :

Toujours dans le cadre de la coordination gérontologique et avec le soutien financier du département la mise en place d'un ATELIER EQUILIBRE est possible à condition de pouvoir constituer un groupe d'au moins 14 personnes, il aurait lieu dans la salle polyvalente à TRANZAULT.



Il s'adresse aux seniors concernés ou intéressés souhaitant s'inscrire dans une démarche active de prévention des chutes pour le maintien de leur mobilité et de leur autonomie.

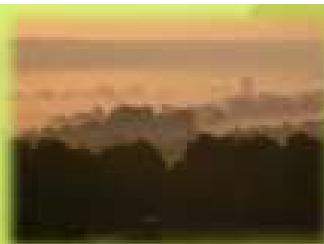
Pour tous renseignements et/ou inscriptions contacter Chantal Hibert : 02.54.30.94.55 ou 06.76.99.28.37.

### Et puis pour terminer, des soins :

La même coordination organise un ATELIER SOCIOESTHETIQUE au centre sportif et socio culturel de NEUVY ST SEPULCRE à partir du 07 Septembre 2018 pour 6 séances. Cet atelier est gratuit et s'adresse aux seniors dans le cadre d'un soutien à l'image de soi et dans un contexte d'isolement (maladie, âge, faibles ressources)

Renseignements au 02.54.30.94.55 ou 06.76.99.28.37.





## **Objectif Zéro phyto, pensons paillage**

Depuis 2011, la SCIC Berry Énergies Bocage œuvre sur les départements du Cher et de l'Indre pour stopper les gâchis occasionnés par l'entretien des haies.

En effet, la matière première broyée par le passage de l'épareuse ou brûlée suite à l'élagage, a trouvé depuis quelques années des valorisations en tant que paillage animal, ornemental, mais, est surtout une source énergétique pérenne et écologique.

L'objectif principal de la SCIC BEB est de réussir à mobiliser et intéresser les agriculteurs à leur bocage à travers une démarche vertueuse et constructive de revalorisation économique des haies. Nous avons déjà démontré que l'apport d'une valeur marchande à une matière première jusque-là délaissée, permettait de sensibiliser les agriculteurs et une partie de la population à un sujet sensible : « la protection du maillage bocager ».

Nous avons aussi une sensibilité toute particulière pour favoriser les réseaux d'approvisionnement locaux, dans un rayon de moins de 20km des lieux de stockage.

Outre l'approvisionnement de chaudières collectives et privées en copeaux bois, la SCIC Berry Energies Bocage propose aussi la fourniture de paillage bois livré en vrac pour pailler les massifs de fleurs, les plantations et les arbres.

### **Les avantages du paillage**

Les paillis organiques tels que le bois déchiqueté ou le miscanthus freinent efficacement la pousse des mauvaises herbes, apportent matières organiques, azote ou potassium et permettent de réduire de 40 % les apports d'eau.

- Limiter les mauvaises herbes
- Limiter le lessivage par les fortes pluies
- Nourrir la terre par décomposition.
- Par ailleurs, le copeau bois ne permettant pas la création de nids pour les campagnols, il ne favorise pas le développement de ce rongeur qui ne viendra donc pas détériorer les plants en mangeant les racines.
- Ne s'envole pas et est difficilement mobile, même par fortes pluies.



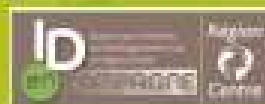
### **Quand et comment pailler ?**

Pailler à partir d'octobre jusqu'à fin avril, nous sommes donc dans les temps !

Commencer par désherber le terrain, puis recouvrir le sol d'une couche de copeaux de 15 à 20 cm la première année. Le rechargement les années suivantes ne sera que d'une dizaine de centimètres en fonction de la rapidité de dégradation.

Paul CLÉMENT est à votre entière disposition pour faire un devis, vous expliquer quelles sont nos actions, nos partenaires et notre vision d'avenir pour ce bocage qui fait partie de l'identité de notre territoire.

Contact SCIC : CLÉMENT Paul  
Tél: 06.44.97.00.55  
E-mail: [scic.beb@voila.fr](mailto:scic.beb@voila.fr)



# Informations pratiques

## Lutte contre le chardon des champs

Par arrêté en date du 23 janvier 2018, le Préfet de région a rendu obligatoire la lutte contre le chardon des champs sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

L'arrêté indique notamment que « *les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de terrains sont tenus de procéder, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre à la destruction des chardons des champs (Cirsium arvense).* ». Cette obligation s'impose à tous les publics désignés, agricoles ou non agricoles.

Par ailleurs, « *La destruction doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent et toutes dispositions seront prises pour éviter la montée en graine et l'essaimage. La destruction mécanique ou thermique sera privilégiée.* »

L'arrêté est disponible sur le site internet de la Préfecture de l'Indre :

<http://www.indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Developpement-rural-Foret-Chasse/Exploitations-agricoles/Chardon-des-champs-lutte-obligatoire>

\*\*\*\*\*

## Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs ou de canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées sont les plus vulnérables. Dans le cadre de la prévention, **un registre est ouvert en mairie** où l'on peut se faire inscrire dès maintenant, afin d'être aidé le moment venu. Par ailleurs, l'organisation entre les membres de la famille et les voisins, pour établir un contact journalier ainsi que les conseils auprès du médecin traitant, complètent le dispositif d'entraide dans ces moments pénibles.



# Informations pratiques

## Secrétariat de Mairie

Mardi de 9h30 à 12h (**fermeture l'après-midi**)  
Jeudi de 15h à 18h30  
Vendredi de 9h30 à 12h  
Samedi de 9h30 à 12h

**Rappel : les plages horaires d'ouverture au public de la Mairie ne sont pas celles de la présence de la voiture de la secrétaire sur le parking.**



## Horaires d'ouverture

Vendredi de 14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Bricolage, jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont totalement interdits en dehors des horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.
- Dimanche et jours fériés : 10 h 00 à 12 h 00.

### Ramassage des poubelles :

Le ramassage des poubelles a lieu une fois par semaine sur la commune de Tranzaut le mardi matin. **Les poubelles doivent être sorties avant 6h30 le jour du ramassage ou la veille au soir.** En dehors cette période nous vous remercions de ne pas laisser de sacs poubelles sur le bord de la route.

## Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
<b>Bac jaune</b>	Brigues alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, cannettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu ... <i>Écrivez bien les bragues de fait... pour que le conteneur ne se remplisse pas trop vite !</i> <i>Évitez d'apporter de gros objets ou des objets trop lourds. Le mardi, le matin, ils sont les bienvenus pour que le personnel les trie.</i>
<b>Bac bleu</b>	Journaux, revues, magazines, papiers secs et sans emballages plastiques
<b>Bac vert</b>	Contenants en verre sans bouchons ni capsules ni couvercles
<b>À la déchetterie</b>	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à vitre, ampoules, néons...

**Non recyclable  
A jeter dans votre poubelle**

Barquettes en polystyrène  
Films et sachets plastiques  
Emballages plastiques  
Blisters en plastique  
Couches culottes  
Papier peint  
Papier cadeau  
Petits pots de produits laitiers  
Vaisselle (talcine, porcelaine et verre)  
Sacs aspirateur  
Chiffons sales

**Un doute ?  
Jetez dans votre poubelle  
d'ordures ménagères**

**Déchets refusés  
(y compris à la déchetterie)**

Pneus  
Radiographies  
Médicaments  
Cartouches d'imprimante (les mairies de Neury et Cluis les collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article  
Le prochain numéro paraîtra le 1<sup>er</sup> Janvier 2019. La date limite de réception des articles est fixée au **15 décembre 2018**.

[catherine.flechaire@orange.fr](mailto:catherine.flechaire@orange.fr)

Tél. 06.79.40.34.49

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.